

qui lui a permis de s'accrocher au pouvoir par un fil, en 1925, et il a entrepris de donner suite aux articles du programme qu'il avait préconisé en 1924.

Il a supprimé les droits sur les instruments de production et je me souviens fort bien qu'il a prêté, comme les archives le prouveront, que le prix d'une lieuse de huit pieds baisserait de trente dollars. Cependant, un de mes collègues a-t-il appris qu'un cultivateur peut acheter une lieuse à trente dollars de moins? Au contraire, les documents démontrent que le prix de cette machine est plus élevé aujourd'hui qu'il l'était en 1924. Au lieu de retirer un avantage de la suppression du droit, le cultivateur a subi une perte réelle. En 1925, année où cette loi était adoptée, le Canada a importé des instruments aratoires valant six millions de dollars et les autres machines employées aux travaux des champs ont été produites au Canada dans 52 fabriques. En 1928, dernière année dont l'Annuaire donne la statistique, les propres rapports du Gouvernement révèlent qu'il s'est importé des instruments de production valant vingt-neuf millions. Et, dans l'intervalle, cinq cent mille ouvriers canadiens avaient émigré aux Etats-Unis à la recherche d'un emploi, et ils contribuaient à la fabrication de ces instruments dans des établissements américains. Ainsi, outre ses autres pertes, le cultivateur a perdu la clientèle d'un demi-million de citoyens canadiens qui sont allés à l'étranger gagner leur vie.

L'autre question qui se pose naturellement est de savoir si la cherté de la vie a diminué. Que les honorables sénateurs consultent les rapports du ministère du Travail et ils verront qu'en décembre 1923, peu de temps avant la publication du programme ministériel, le coût de la vie pour une famille moyenne était de \$21.21 par semaine, et que, cinq ans après, au mois de décembre 1928, il atteignait \$22.11, augmentation de près d'un dollar, bien qu'on eût promis qu'il baisserait. Le cultivateur croyait qu'il pourrait acheter ses instruments aratoires à meilleur compte et il a été dupé; l'artisan pensait qu'il lui en coûterait moins pour vivre, et il a été berné.

Les importations de machines agricoles ont passé de six millions et quart de dollars en 1925 à vingt-neuf millions et quart en 1928, ayant augmenté de près de 400 p. 100. Si le Gouvernement n'avait pas adopté la ligne de conduite qu'il s'était tracée en 1924, s'il n'avait pas diminué les droits sur les instruments de production, le cultivateur aurait payé ses outils moins cher, nous n'aurions pas vu 38 établissements sur 52 fermer leurs portes, ni quelques fabricants monopoliser la vente des ins-

truments aratoires, ce qui leur a permis d'en fixer les prix.

Nous pourrions peut-être tirer profit de l'examen des résultats de la politique ministérielle. La diminution des taxes, grâce à l'abaissement du tarif, et la suppression de la taxe de consommation sur les instruments aratoires n'ont malheureusement pas fait baisser les prix que le cultivateur devait payer. En effet, les archives démontrent que le prix de vente de ces instruments a monté, qu'il est plus élevé aujourd'hui qu'il l'était en 1924, bien que le prix de revient ait sensiblement baissé.

Nous sera-t-il permis d'examiner un instant les conséquences de la politique douanière du ministère du point de vue plus large du commerce canadien? J'ai parlé des résultats qui ont découlé de cette politique du point de vue des cultivateurs et des artisans qui forment les deux groupes les plus importants de notre population. Il serait oiseux de ma part d'insister sur leur sort lamentable depuis 1925. Voyons maintenant quelles ont été les conséquences pour tout le commerce du pays. Par suite des remaniements du tarif, nos importations, qui étaient de 796 millions de dollars en 1925, ont atteint un milliard cent neuf millions, soit une augmentation de 312 millions pour des marchandises dont la plupart auraient pu être fabriquées au pays par des ouvriers canadiens. Le mal ne serait pas trop grand s'il s'était produit une augmentation correspondante de nos exportations; par malheur, la valeur des articles que nous avons expédiés dans d'autres pays du monde a baissé d'un milliard soixante-neuf millions de dollars qu'elle atteignait en 1925 à environ 990 millions en 1929—diminution de soixante-dix-neuf millions. Honorables messieurs, je vous le demande, ces calculs n'indiquent-ils pas que les temps sont moins prospères?

Examinons dans quelles industries ce recul s'est produit. Est-ce dans l'industrie? Dans ce cas, l'industrie agricole a dû souffrir, et si elle a souffert, l'artisan doit avoir subi le même sort, parce que l'agriculture est l'industrie fondamentale dont plusieurs autres dépendent. Dans le court espace de quatre ans qu'embrasse ce changement de notre politique douanière, il a été clairement démontré que la cause de la crise actuelle dans les affaires et des problèmes créés par le chômage a converti une balance favorable du commerce national en une balance adverse.

Une analyse plus détaillée de la situation commerciale révèle d'autres faits intéressants lorsque nous découvrons en quoi consiste l'augmentation des importations. Les produits de l'agriculture importés dans ce pays agricole ont augmenté de 55 millions de dollars. Les